



CAPA 2d degré du 13 juillet 2023

Déclaration liminaire du SNALC Orléans-Tours

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA, chers collègues,

En cette mi-juillet 2023, les personnels de l'Éducation nationale arrivent aux congés d'été dans un état de grande fatigue, conséquence des années COVID, du climat social tendu de notre pays depuis trop d'années, et de la mise en place dans la précipitation de multiples réformes spécifiques à l'Éducation nationale.

Au moment où nos collègues devraient légitimement penser à se ressourcer pour préparer la rentrée 2023, ils doivent à nouveau faire face à une succession d'annonces inquiétantes pour nos métiers. Ces véritables marronniers éducatifs seront malheureusement propices aux propositions délirantes des populistes de tous horizons. Nos collègues ont retenu trois pépites :

- **D'abord, la réouverture du débat sur le temps et le calendrier scolaires par le Président de la République**, alors que le problème principal du calendrier scolaire ne vient pas de la longueur des vacances d'été mais de la réforme du lycée voulue et mise en place sous ses mandats.
- **Ensuite, les évolutions annoncées par le ministre sur le baccalauréat, qu'il décidera « en septembre »...** c'est-à-dire après la rentrée des élèves et des professeurs de terminale.
- **Enfin, la note de la Cour des Comptes du 07 juillet 2023 intitulée *Privilégier l'approche territoriale et l'autonomie dans la gestion des dépenses d'éducation***, alors que les problèmes de l'école ne seront pas réglés par cette solution, car elle est privilégiée depuis 20 ans au moins avec les résultats que l'on sait.

Le tout, alors que le ministère impose à tout le système éducatif le fameux « Pacte », mis en œuvre à la rentrée, mais dont la version officielle n'est toujours pas publiée. Rappelons que la rentrée, c'est dans moins d'un mois et demi.

Pour le SNALC, cette accumulation de lieux communs et d'improvisations est à l'opposé de ce dont notre école et ses personnels ont besoin.



Notre école a besoin d'un choc d'attractivité, ce qui apparaît nettement dans l'ordre du jour de notre CAPA. Cela passe par :

- **Une revalorisation salariale claire, pour tous et sans contreparties, et une reconnaissance de l'Institution vis-à-vis des collègues qui s'investissent fortement dans leur travail.** Dans quelle organisation surréaliste vivons-nous pour employer des personnels pendant des heures à s'interroger pour savoir si un employé évalué avec 9 items « excellent » et 2 items « très satisfaisant » doit être considéré comme « excellent » ou « très satisfaisant » ?
- **Une gestion des personnels accompagnante, prenant en compte leurs besoins.** Pour le SNALC, si des collègues demandent des temps partiels, ce qui leur impose un sacrifice financier alors qu'ils sont déjà mal payés, il faut en comprendre les raisons. Mieux vaut un agent à temps partiel devant élèves que pas d'agent du tout.
- **Une revalorisation des savoirs au cœur de l'école et de la société.** Le SNALC se félicite que l'institution rappelle dans les dossiers de ce jour l'importance centrale de la maîtrise disciplinaire, socle sur lequel l'enseignant pourra bâtir ses stratégies pédagogiques et son autorité.
- **Une revalorisation de la posture de professeur.** Le SNALC se félicite aussi que l'institution appelle les jeunes enseignants à « assumer une autorité pédagogique ». Voilà un discours que nous portons depuis des années, et qu'il va falloir beaucoup de temps à ancrer dans les mentalités.

Tous ces points sont au cœur des problèmes d'attractivité du métier d'enseignant. Dans notre académie, le nombre de professeurs stagiaires des corps à gestion déconcentrée proposés à la titularisation était stable sur 3 ans (2020-2022). En 2023, il a baissé de 17 %. Les titularisations ajournées, en chiffres bruts comme en pourcentages, n'ont jamais été aussi élevées. Il y a donc urgence à agir.

Mesdames et Messieurs, chers collègues, nous vous remercions.

François TESSIER, Gwenola LE HOANEN, Pierre GOUGEON, Sophie RAMOND
Commissaires paritaires académiques du SNALC